

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2024 - 4953 - 2013 B 00136 - 791 773 526 - 4 M NINOTTA

4 M NINOTTA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 705 000 euros**

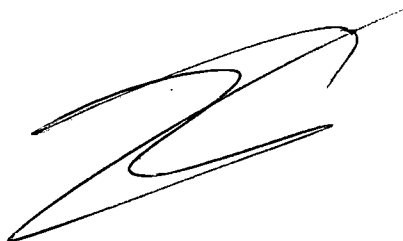
**Siège social :
5 Rue de l'Hospice
71300 MONTCEAU LES MINES**

791 773 526 RCS CHALON SUR SAONE

DEPOT AU GREFFE

COMPTES CERTIFIES CONFORMES

Monsieur Mario NINOTTA

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned below the name of the signatory.

Désignation de l'entreprise SARL 4 M NINOTTA										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise 5 RUE DE L'HOSPICE 71300 MONTCEAU LES MINES																					
SIREN		7		9		1		7		3		5		2		6		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12	
												Exercice N clos le		31/12/2013							
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012													
		Autres *		014		1672		016				1672									
	Immobilisations corporelles *		028		8544		030		4430		4113										
	Immobilisations financières * (1)		040		511352		042				511352										
	Total I (5)		044		521569		048		4430		517138										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052													
		Marchandises *		060				062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070													
		Autres * (3)		072		406539		074				406539									
	Valeurs mobilières de placement		080		58511		082				58511										
	Disponibilités		084		55988		086				55988										
	Charges constatées d'avance *		092		2032		094				2032										
Total II		096		523071		098				523071											
Total général (I+II)												110		1044640		112		4430		1040209	
PASSIF																Exercice N		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						705000										
	Écarts de réévaluation				124																
	Réserve légale				126						65688										
	Réserves réglementées *				130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131				)		132										
	Report à nouveau				134						300148										
	Résultat de l'exercice				136						-89798										
	Subventions d'investissement				137																
	Provisions réglementées				140																
Total I				142						981038											
Provisions pour risques et charges				Total II		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						4860										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169		12222		)		172										
	Comptes courants d'associés				173						692										
	Autres dettes				175						16205										
	Produits constatés d'avance				174																
Total III				176						59171											
Total général (I + II + III)												180		1040209							
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		510362		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2397										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		31054		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

Désignation de l'entreprise SARL 4 M NINOTTA

Néant ☐ *

Exercice N clos le

31.12.2013

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	625
	Autres produits				230	41966
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	42591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	19991
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	50317
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243			244	1475
	Rémunérations du personnel *				250	47230
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	23303
	Dotations aux amortissements *				254	2318
					255	
					256	
	Dotations aux provisions				262	82
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	144720
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	-102128
	Produits financiers (III) 280	28535			Charges financières (V) 294	16205
					Produits exceptionnels (IV) 290	
	Charges exceptionnelles (VI) {				300	
	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
	Impôt sur les bénéfices (VII)				306	
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	-89798
	B – RÉSULTAT FISCAL				312	89798
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	85
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247				330	10714
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
					997	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986				987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981				989	
	ZRD (44 terdecies) 127				138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991				344	
	ZFANG (44 quaterdecies) 345				993	
	BUD (44 sexdecies) 992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	78998
	Bénéfice col.1 / Déficit col.2				356	
	Déficits				360	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *					
	Déficits antérieurs reportables * 1.1.2.1.2.2					
	dont imputés sur le résultat :					
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	78998
	Bénéfice col.1 / Déficit col.2				372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



SARL 4 M NINOTTA

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations	3
Diminutions.....	3
2.1.3. Immobilisations financières	3
Augmentations	3
Diminutions.....	3
2.1.4. Créances	4
2.2. Passif.....	5
2.2.1. Capitaux propres	5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	5
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	6
2.2.3. Charges à payer	7
3. Impôt sur les bénéfices.....	7
4. Autres informations.....	8
4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	2 397	-	1 003
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	10 098	-	-	-

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		510 363	510 363	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	810	810	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		31 054	31 054	-
	Débiteur divers		374 675	374 675	-
Charges constatées d'avance		2 032	2 032	-	
TOTAL		918 934	918 934	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	705 000	-	-	705 000
Primes, réserves et écarts	65 688	-	-	65 688
Report à nouveau	449 409	-	149 261	300 148
Résultat	-79 261	-	10 537	-89 798
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 140 837	-	159 798	981 038

Le capital est composé de 70 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	4 860	4 860	-	-
Personnel et comptes rattachés	7 442	7 442	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	2 850	2 850	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	12 223	12 223	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	14 898	14 898	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	693	693	-	-
Autres dettes	16 205	16 205	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	59 172	59 172	-	-



2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	5 120
Charges sociales provisionnées	1 247
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	4 860
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	14 888
Divers	-
TOTAL	26 114

3. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-89 798	-
Impôts : Au taux de	-	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	-89 798	

4. Autres informations

4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite n'est pas significative sur cet exercice.

4 M NINOTTA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 705 000 euros**

**Siège social :
5 Rue de l'Hospice
71300 MONTCEAU LES MINES**

791 773 526 RCS CHALON SUR SAONE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -89 798,30 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -89 798,30 euros

En totalité du compte « report à nouveau créditeur » qui sera ainsi ramené de 300 148,38 euros à 210 350,08 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

250 000,00 euros, soit 3.55 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

114 679,00 euros, soit 1,63 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 114 679,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

70 000,00 euros, soit 0,99 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

**Certifié conforme
La Gérance
Mario NINOTTA**





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
15 rue Carnot
71300 Montceau-les-Mines
Téléphone : +33 (0)3 85 57 06 06
Télécopie : +33 (0)3 85 57 06 50
Site internet : www.kpmg.fr

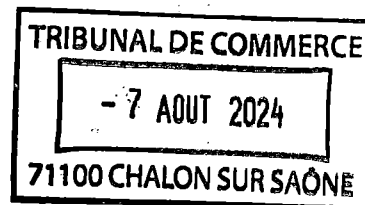
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

**4 rue Emiland Menand
Palais de Justice
71100 CHALON SUR SAONE**

Montceau-les-Mines, le 5 août 2024

Objet : Dépôt Comptes Annuels

**Concerne : SARL 4 M NINOTTA
5 Rue de l'Hospice 71300 MONTCEAU LES MINES
791 773 526 RCS CHALON SUR SAONE**



Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- les comptes annuels clos le 31 décembre 2023,

Vous trouverez aussi ci-joint le chèque de 44.50 € pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

PJ. : Dossier